

CONCEPTIONS MULTIMEDIAS ORIENTEES POUR LE WEB

Responsable :

Raphael GIOVANNETTI : raphael.giovannetti@univ-montp3.fr

Planning :

L'objectif de ce cours est d'acquérir les bases qui permettent de concevoir un Site Internet. Il s'agit de concilier l'aspect purement technique, lié à l'apprentissage des langages de programmation, avec une démarche de réflexion autour de la méthodologie de conception des sites Internet, ce qui nous permettra de donner du sens à cette production et d'anticiper sa réalisation.

- Méthodologie de conception de site web (publication de site Internet et modalités techniques de productions)
- Acquérir les bases de la programmation HTML, CSS (syntaxes et conventions d'écritures)
- Traitement graphique des images pour le Web.

Détail du programme :

Protocole Internet logiciel FTP - structure d'un document HTML - fond de page - hyperliens - typographie web – boîtes et block - listes - images - CSS - menus interactifs - applications JavaScripts.

Organisation des cours :

La formation s'organise autour de 10 Séances de 1h30 CM et TD confondus.

Les cours magistraux vous apportent les points de connaissances techniques et théoriques indispensables à la pratique lors des TD.

L'apprentissage de la programmation orientée Web demande un apport de travail personnel constant et régulier ainsi que beaucoup de rigueur. Chaque séance est construite sur la base des connaissances techniques acquises lors de la séance précédente, ce qui implique ponctualité et assiduité dans le suivi de votre formation.

Matériel & Pré-requis :

- Connaissances de l'environnement de travail Windows ou Mac OS indispensable.
- Un éditeur de code libre et gratuit comme **Notepad++** remplace largement ce dernier logiciel.
- Une clé USB à tous les cours pour stocker vos travaux, récupérer vos exercices.
- Un hébergement internet est mis gratuitement à votre disposition pour tester et produire vos exercices : 222.29.218.131. Les accès FTP pour vous connecter à cet hébergement vous seront communiqués par votre chargé de cours.

Contrôle des absences :

Nous vous rappelons que la présence aux cours est obligatoire et que toute absence injustifiée fera l'objet de sanctions.

Contrôle des connaissances :

Un QCM viendra clôturer la formation, et nous permettra de faire le point sur les connaissances acquises jusqu'ici.

Bon courage.

Raphaël GIOVANNETTI